



CS SERVON BASKET

SAISON 2020-2021



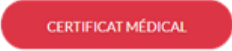
Note d'information sur les modalités des mutations

Nous tenons à vous informer sur les nouvelles modalités de mutation au CS Servon Basket.


A partir de cette saison 2020/2021, les mutations et les demandes de licence seront obligatoirement dématérialisées (inscription en ligne par internet).

Une mutation de licence est une adhésion faite à une personne qui a été licenciée la saison passée dans un autre Club, même en loisir. Elle a un coût de 60 € fixé par la FFBB et a versé au Club par le licencié.

Si vous souhaitez être muté au CS Servon Basket, voici les différentes étapes :

- **1ère étape** : le nouvel adhérent doit prendre contact avec le club afin de donner son nom, son prénom, sa date de naissance, son numéro de licence et une adresse mail valide
- **2ème étape** : réception d'un mail de préinscription ([voir Modèle du mail de préinscription que vous allez recevoir](#)) Si vous ne l'avez pas reçu c'est que votre adresse mail est erronée. Dans ce cas, merci de nous contacter
- **3ème étape** : télécharger et imprimer le document présent dans l'onglet  et le fournir lors de votre visite médicale ([voir Certificat médical](#))

A noter que cette année le certificat médical est **OBLIGATOIRE** pour tous les joueurs souhaitant pratiquer le basket en compétition en raison de la situation sanitaire.

- **4ème étape** : prendre rendez-vous chez votre médecin de famille, avec le certificat à remplir et le questionnaire COVID
- **5ème étape** : compléter le formulaire de préinscription en ligne dans l'onglet  [cliquer](#) et suivre le déroulé du formulaire, avec obligation d'avoir le certificat médical, la photocopie de la carte d'identité ... Valider à la fin
- **6ème étape** : déposer la cotisation de l'adhésion et/ou de la mutation (indiquer au dos du chèque le nom, le prénom et la catégorie), la fiche remplie de renseignements droit à l'image ([voir Renseignements...](#)) en déposant dans la boîte à lettres de David Clenet au 5 allée de la Bretonnière à Servon sur Vilaine ou Magali Buchot au 4 rue Charles Gounod à Servon sur Vilaine

- 7ème et dernière étape : validation par le club quitté et par le comité
- 8ème et dernière étape : vous recevrez un mail de confirmation de votre adhésion au CS Servon Basket et à partir de cette date vous pourrez pratiquer.

Vous pouvez consulter les tarifs et l'organisation de la saison 2020/2021. ([voir Tarifs... et Organisation](#))

Si vous avez une interrogation ou un souci, vous pouvez nous contacter par mail : servonbasket@gmail.com